Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art

Band: 18 (1931)

Heft: 5

Rubrik: Chronique suisse-romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique suisse-romande

Genève. Société des Nations

Palais de la Société des Nations. Dans sa séance du 21 février dernier, le Conseil d'Etat a présenté une demande de crédit de 550,000 francs pour l'aménagement de voies d'accès au futur Palais de la Société des Nations. Cette demande de crédit a été renvoyée à une commission, dont fait partie l'architecte Frédéric Gampert, qui a demandé au Grand Conseil de voter un crédit de 968,000 francs, ce qui a été fait dans la séance du 8 mars.

Près de deux années après la pose de la première pierre et l'approbation des plans généraux, les travaux de maçonnerie du Palais ont été adjugés et seront commencés incessamment. Les travaux de terrassement sont d'ailleurs en cours depuis plusieurs semaines. Tous les terrains compris entre la route de Ferney, le parc aux biches, la route de Pregny et la maison du conservateur forment déjà un vaste chantier.

Le moment étant venu, pour l'Etat, de s'occuper de la création des nouvelles voies d'accès au Palais de la S. d. N., dans sa prochaine séance, le Grand Conseil sera appelé à se prononcer sur l'acquisition des terrains nécessaires au détournement de la route de Pregny. En effet, les restrictions temporaires au droit de construction qui avaient été imposées au quartier de Montbrillant sont périmées depuis le mois d'octobre dernier.

Les obligations de l'Etat de Genève à l'égard de la S. d. N. ont été établies dans une convention internationale entre la S. d. N. et la Confédération suisse, mandatée par l'Etat et la Ville de Genève. Cette convention stipule que les autorités genevoises supporteront les frais des futures voies d'accès au parc de l'Ariana, en rapport avec la nouvelle destination de celui-ci et ceux d'une grande place publique qui sera située entre la parcelle concédée à la Société des Nations et la route de Ferney.

Elle fixe en outre que la voie ferrée devra être déplacée et abaissée en tranchée, à l'endroit où elle traverse la propriété de l'Ariana, et ceci sans frais pour la Société des Nations et dans un délai maximum de cinq ans après la signature.

Il est bon de rappeler que la convention internationale a été complétée par une convention du 3 avril 1929 (la première est datée du 8 mars 1929) entre l'Etat et la Ville. Elle précise les obligations respectives.

A la suite de ces conventions, le Département des travaux publics a dressé un projet des voies d'accès à la S. d. N. et fait une estimation du coût total des travaux qui s'élèveront à 4 millions de francs environ. Ils comporteront: 1° La création d'une grande place circulaire au point d'aboutissement de la rue Chauvet, du chemin Rigot, de la route de Pregny et de la future avenue de Beaulieu. 2° La rectification du chemin Rigot, pour assurer une liaison directe entre la S. d. N. et le Bureau International du Travail. 3° Le déplacement de la route de Pregny, qui sera éloignée du musée de l'Ariana et passera sur l'emplacement du vallon que l'on remblaie en ce moment. En outre, toute la partie de terrain située du côté de l'Ariana sera incorporée au parc. 4° La création d'une petite route en bordure du jardin botanique, qui reliera la bibliothèque à la route de Suisse et remplacera le chemin de l'Impératrice.

Bien qu'elles ne figurent pas dans les conventions, d'autres artères ont été prévues. Ce sont: 1° L'avenue de Beaulieu, qui conduira directement du quartier des Grottes à la place des Nations. 2° L'avenue de Mon-Repos, qui mènera directement du quai à la place des Nations.

L'entreprise chargée de la construction des palais de la Société des Nations a pris effectivement possession des terrains de l'Ariana le 1er mars dernier et le 20 avril, l'on a commencé à couler le béton pour les fondations. Les opérations de nivellement sont déjà achevées et 120 ouvriers travaillent sur le vaste chantier qui sera bientôt composé de plusieur centaines de maçons et de terrassiers.

La grande parcelle sur laquelle s'élèveront le palais de l'Assemblée, le Secrétariat et la Bibliothèque est aujourd'hui exactement délimitée. Dans 18 mois, les bâtiments dresseront leurs 460,000 mètres cubes de construction. Cette durée de 18 mois figure dans le contrat passé avec les entrepreneurs.

Le premier bâtiment qui surgira de terre sera le Secrétariat. Il aura une longueur de 180 mètres, soit le double du Secrétariat du quai Wilson, installé provisoirement dans l'ancien hôtel National. Les architectes ayant promis de terminer le palais de l'Assemblée pour l'automne 1933, tout semble prévu pour que l'Assemblée plénière de la Société des Nations tienne, dans deux ans et demi, ses séances en son nouveau palais de l'Ariana. Cette construction est la plus urgente, car les services du Secrétariat peuvent demeurer où ils sont actuellement 3 ou 4 ans encore, mais l'Assemblée des délégués a besoin de son bâtiment définitif.

Sur les chantiers internationaux de Varembé, on ne pouvait pas commencer les travaux de terrassement nécessaires aux fondations avant la fin des travaux de nivellement et l'adjudication de la maçonnerie. Le consortium choisi comprend deux maisons genevoises: Cuénod et Spinedi, une zurichoise: Hatt-Haller, une italienne: Chini, de Milan, et une française: la Société d'entreprises de travaux publics et industriels de Paris. En 1934, les Gene-

vois verront se dresser, aux portes de leur ville, les masses des 4 palais de la cité internationale.

Une maison internationale de la presse. On sait qu'au cours de la dernière Assemblée de la S. D. N., lors du déjeuner de l'Association internationale des journalistes accrédités auprès de la S. D. N., le président, M. Titulesco, avait lancé l'idée de la construction d'une maison internationale de la presse, à Genève. Il avait ensuite adressé aux chefs des différentes délégations une lettre exposant cette idée et suggérant que la contribution à verser fut la même pour chaque Etat, soit 1000 dollars.

Le montant des sommes reçues atteint 66,000 francs. Ont jusqu'ici fait parvenir leur contribution les Etats suivants: Allemagne, Chine, République dominicaine, Espagne, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Roumanie, Siam, Suisse, Tchécoslovaquie, Vénézuela et Yougoslavie.

G. A. N. G.
(Groupe pour l'architecture nouvelle à Genève)

Déclarations du G. A. N. G. Comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre chronique précédente, quelques jeunes professionnels, architectes et techniciens du bâtiment, se sont réunis et ont constitué, le 23 janvier dernier, un groupe auquel ils ont donné le titre: «Groupe pour l'architecture nouvelle à Genève», G. A. N. G.

Ils constatent que l'architecture académique ne correspond plus aux besoins et aux goûts de l'époque actuelle et ne tient aucun compte des moyens que la technique moderne de la construction met à notre disposition.

Ils prennent pour idéal de leurs aspirations l'esprit nouveau, base de l'architecture nouvelle, qui est désir de vérité et de simplicité, et qui, dans leur domaine, se traduit par le souci d'utilité et d'esthétique des réalisations architecturales, pour la plus grande satisfaction des exigences matérielles et spirituelles de l'homme.

Le G. A. N. G. a pour but l'étudé et la diffusion des principes de l'architecture nouvelle dans la ville de Genève.

Ses adhérents useront de tous les moyens a leur portée pour faire connaître cet esprit nouveau au public genevois, afin qu'il le comprenne et l'admette.

Ils examineront sans parti pris toutes les manifestations nées de cet esprit, en Suisse et au dehors.

Ils feront connaître celles parmi les œuvres contemporaines qui leur paraissent les plus conformes et les plus adaptées aux besoins de notre époque.

Ils inciteront d'autres jeunes professionnels dans les autres villes de la Suisse, à créer des groupes de même esprit, afin d'étendre les progrès de l'architecture nouvelle et de lui faire atteindre le stade de développement qu'elle a atteint dans les pays voisins, et surtout chez les nations jeunes, surgies des bouleversements qu'a subis la vieille Europe routinière.

Ils font appel à la sympathie du public, des professionnels et espèrent trouver dans la presse l'appui nécessaire au succès de leur initiative.

Ces déclarations ont été signées par les architectes F. Gampert, B. S. Nazarieff, F. Quétant, A Sartoris,

Genève, vue de Carouge et nouvelle place des Augustins

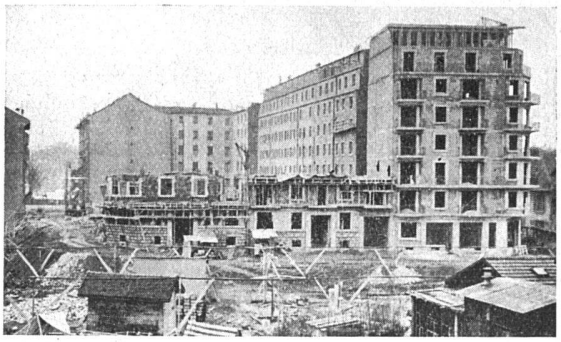

Genève, vue du Pré Gérôme à Plainpalais

J. M. Saugey, J. H. Schürch et R. Schwertz. Pour tous renseignements s'adresser à Francis Quétant, architecte, 13, rue Alexandre Gavard, Genève (Carouge).

Exposition d'architecture et d'urbanisme, organisée par le G.A.N.G. A l'Ecole des Arts Industriels s'est ouverte une très intéressante exposition d'architecture et d'urbanisme: «La nouvelle Francfort».

Genève

Une nouvelle banque cantonale. On parle de construire une nouvelle banque cantonle. A cet effet, un projet de loi va probablement être déposé au Conseil d'Etat dans la session de mai 1931.

Exposition nationale des Beaux-Arts. Le délai pour l'envoi des avis provisoires de participation a expiré le 31 mars. Le Département fédéral de l'intérieur enverra donc à tous les artistes qui lui ont adressé un avis provisoire les formulaires d'inscription définitifs. Ces formulaires, remplis avec soin, devront être envoyés au secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, à Berne, le 1er juin au plus tard. Les œuvres elles-mêmes devront être expédiées entre le 6 et le 20 juillet, à l'adresse suivante:

18me Exposition nationale des Beaux-Arts (Palais des expositions), Genève.

La construction en 1930. D'après la Revue mensuelle publiée par le Département fédéral de l'économie publique, qui vient de donner le résultat général de la statistique des constructions en Suisse durant l'année 1930, les chiffres indiquent que Genève arrive en troisième rang (ce qui correspond également à son rang de population), avec 1360 logements (785 en 1929). Par contre, si l'on examine la différence de logements construits en 1929 et en 1930, Genève tient le premier rang grâce à une augmentation de 575 logements.

Une autre statistique montre que Genève continue à tenir le record des «maisons locatives». Le nombre de bâtiments construits est de 68 en 1929 et de 110 en 1930.

Autour de l'aménagement des quais. Le prolongement du quai Turrettini jusqu'au pont de Sous-Terre, déjà prévu dans le plan d'extension de 1904, sera exécuté, comme tant d'autres projets, quand les finances de l'Etat le permettront.

Le quai de l'Ecole-de-médecine, qui paraît très étroit devant les nouvelles maisons réalisées à proximité du pont des Acacias, aura, lorsqu'il sera terminé, la largeur du quai Charles-Page. Ce projet, qui a été également approuvé par le Grand Conseil le 23 janvier 1907, a déjà reçu un commencement d'exécution. Le mur du quai, en effet, est amorcé à la tête du pont des Acacias. D'autre part, afin d'éviter les inondations se produisant parfois le long de cette rive, le futur quai sera surélevé de deux mètres environ, au niveau de l'Institut d'hygiène, ce qui entraînera la disparition des terrasses devant les maisons nouvellement construites.

Quant au quai des Eaux-Vives, le projet a fait l'objet d'un examen par une commission du Grand Conseil, sur la base d'un plan dont l'ensemble général paraît très harmonieux. Ce plan de quai a été adopté par le Grand Conseil le 4 juillet 1923. Le Département des travaux publics a donné l'autorisation de construire sur la base de ce plan.

Pour l'asile de Bel-Air. L'architecte cantonal a été chargé d'étudier un projet pour la construcion d'un pavillon destiné aux femmes tranquilles. L'idée d'utiliser l'asile d'*Asnières*, envisagée un instant, a dû être abandonnée pour des raisons pratiques et d'économie. Le pavillon projeté doit s'élever dans le domaine de Bel-Air, à proximité du bâtiment d'administration, il abritera 80 à 84 malades, ce qui suffira pour désencombrer l'asile des aliénés pendant une dizaine d'années.

En décidant la création du nouveau pavillon, il est aussi indispensable que cette construction soit élaborée dans un esprit éminemment moderne, en tenant compte des nombreuses et récentes expériences faites dans d'autres villes. Les pavillons de l'asile de Bel-Air, construits en 1900, sont aujourd'hui fort démodés, peu pratiques et ne répondent plus aux exigences actuelles.

Pour l'amélioration du logement. Durant la dernière assemblée générale de la Société pour l'amélioration du logement, l'architecte *Arnold Hoechel* F. A. S., directeur du service du plan d'extension, a parlé, dans une très intéressante conférence, de l'effort considérable fourni par les architectes de la Société coopérative qui a dressé les constructions de l'exposition de Bâle 1930.

Une maison de verre de Le Corbusier. On signale que Le Corbusier va construire sous peu, rue Adrien-Lachenal, une maison de verre et d'acier qui sera achevée en décembre prochain. Cette maison qui se développera sur 52 mètres de long, 15 mètres de large et 26 mètres de hauteur, comprendra 46 appartements de 2 à 8 pièces. Tous les défenseurs de l'architecture moderne attendent impatiemment de voir s'élever cette importante réalisation d'un des précurseurs de la nouvelle plastique édilitaire.

Lausanne

Concours public d'architecture et de décoration. Pour développer la composition décorative et le goût de l'architecture d'intérieurs, le groupe des architectes vaudois s'est joint à l'Ecole cantonale de dessin pour organiser un concours public ouvert à tous les jeunes décorateurs, dessinateurs, architectes et artisans d'art domiciliés dans le canton et âgés de moins de trente ans.

Ce concours, qui sera clos le 20 juin 1931, est doté de prix pour une valeur de 700 francs.

Plan d'extension du quartier de Chailly. Le Conseil Communal a adopté un projet municipal prévoyant divers tracés concernant le plan d'extension du quartier de Chailly, situé au sud de la route cantonale des Monts de Lavaux. Grâce à ce nouveau projet, l'avenue de Chailly, très fréquentée, sera dégorgée et les voies de communication fort imparfaites de cette région seront ainsi réorganisées.

A «L'Oeuvre». Il a été question au Conseil de «L'Oeuvre» de la création éventuelle d'un «Musée de l'Affiche» qui grouperait les meilleures affiches des dernières années. La création d'un *groupe tessinois* est envisagée, sur la proposition du peintre *Alexandre Cingria*, qui a signalé au Conseil l'activité intéressante de plusieurs jeunes artistes tessinois.

Exposition de l'Atelier-Ecole Aubert. A la Salle de la Grenette, les peintres *Aubert* et *Berger* ont tenu une magistrale exposition de peinture et de sculpture. Nous reviendrons sur cette belle manifestation dans un de nos prochains articles.

Conférence Bonifas. A l'Hôtel de la Paix, sous les auspices de la section vaudoise des peintres, sculpteurs